

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 11

Séance du 25 juin 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025
Date de transmission : 01/07/2025
Date de mise en ligne : 02/07/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

46^{ème} QUESTION

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président en vertu des délégations accordées par délibérations du 15 juillet 2020 et suivantes (DELIBERATION n°2025-131)

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président, sur la période du 1^{er} avril au 31 mai 2025, en application des délégations de principe accordées par délibérations du 15 juillet 2020, du 16 février 2022, du 18 mai 2022 et du 16 novembre 2022 :

Point 1-8 des délégations – Accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurance et encaisser les chèques correspondants :

- Remboursement du Crédit Mutuel pour l'indemnisation d'un sinistre résultant de la chute d'un arbre causée par des vents forts sur un coffret d'assainissement à Attenschwiller, pour un montant de 15 749,08€ TTC ;

Point 2-1-1 des délégations - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, des accords-cadres et leurs marchés subséquents dont le montant est inférieur à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant les modifications de ces marchés, dans la limite de 200 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- Conclusion d'un marché public de travaux pour l'aménagement d'un quatrième bureau à l'Espace France Services de Sierentz avec la société MEYER ISOLATION pour un montant global et forfaitaire de 4 945,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de rénovation d'un bâtiment d'exploitation du réseau d'eau à Blotzheim avec la société ARCHITECTE D.P.L.G. pour un montant global et forfaitaire de 9 125,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché public pour la réalisation de travaux de rénovation d'un bâtiment d'exploitation du réseau d'eau à Blotzheim avec la société TP PAYS DE SIERENTZ, pour un montant global et forfaitaire de 13 993,80€ HT ;
- Conclusion d'un marché public de travaux de réaménagement de certains locaux à la pépinière d'entreprises de Saint-Louis – lot n°1 : Cloisons modulaires/ faux-plafonds, avec la société PLASTISOL, pour un montant global et forfaitaire de 6 976,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché public de travaux de réaménagement de certains locaux à la pépinière d'entreprises de Saint-Louis – lot n°2 : Peinture, avec la société MSP PEINTURE, pour un montant global et forfaitaire de 3 436,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché public de travaux de réaménagement de certains locaux à la pépinière d'entreprises de Saint-Louis – Lot n°3 : Carrelage/ faïence, avec la société MULTISOLS, pour un montant global et forfaitaire de 7 432,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché public pour la construction d'un nouveau puits Plbis à Bartenheim-la-Chaussée – Mission de coordination SPS, avec la société APAVE, pour un montant global et forfaitaire de 1 800,00€ HT ;
- Conclusion d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux de carrelage dans les établissements sportifs de Saint-Louis Agglomération pour la période 2025-2028, avec la société FICARO, pour un

montant total estimé de 114 862,80€ HT, les bons de commande étant susceptibles de varier dans les limites suivantes : sans montant minimum annuel , et montant maximum annuel 2025 : 220 000,00 € HT / 2026 : 75 000,00 € HT / 2027 : 75 000,00 € HT / 2028 : 75 000,00 € HT ;

- Conclusion d'un marché public pour la rénovation de l'armoire process au Centre Nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis, avec la société SUNDGAU ELECTRICITE, pour un montant global et forfaitaire de 50 317,16€ HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de prestations de maintenance des équipements installés sur les différents sites de Saint-Louis Agglomération pour la période 2024-2027 - Lot n°9 - Adoucisseurs eau, avec la société VHL-SERVICES SAS, ayant pour objet de modifier des prestations prévues sur la partie forfaitaire du marché initial, le montant annuel de la partie forfaitaire passant de 2 475 € HT à 2 640,00€ HT, soit une incidence à la hausse de +5% ;
- Signature d'une modification de marché public n°3 au marché de travaux de remise en état des déchetteries de Village-Neuf, Kembs et Sierentz, avec la société COLAS France, ayant pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause d'actualisation des prix, sans incidence financière ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché réservé de gestion d'une flotte de vélos à assistance électrique sur le territoire de Saint-Louis Agglomération pour la période 2024-2028, avec la société MEDIACYCLES, ayant pour objet de régulariser le document financier « Coût d'exploitation forfaitaire du service » et l'article 4 de l'acte d'engagement, sans incidence financière ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 de l'accord-cadre pour la réalisation de prestations de balayage mécanique des voiries pour la période 2023-2026 - Lot n°1 : voiries et sites SLA, Commune de Buschwiller et Secteur Porte du Sundgau, avec la société AFC BALAYGE SARL, ayant pour objet l'intégration du nouveau quartier « Aumatten » à Ranspach-le-Bas dans le marché, sans incidence financière sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché d'installation d'un système vidéo pour la sécurisation incendie du parking P+R de la gare de Saint-Louis, avec la société EIFFAGE ENERGIE, ayant pour objet d'acter la réorganisation des activités de la branche EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES au sein de la Direction Régionale Est, sans incidence financière ;
- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché d'installation d'un système vidéo pour la sécurisation incendie du parking P+R de la gare de Saint-Louis, avec la société EIFFAGE ENERGIE, ayant pour objet l'ajout de prestations complémentaires, le montant forfaitaire du marché passant de 60 947,32 € HT à 67 636,33€ HT, soit une incidence à la hausse de 10,97% ;
- Conclusion d'un marché public pour la création d'un emplacement pour Food-Truck au Centre Nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis avec la société TP PAYS SIERENTZ pour un montant global et forfaitaire de 15 180,00€ HT ;
- Conclusion d'un marché réservé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande pour la mise à disposition de personnel à titre temporaire, avec LUDO SERVICES, les bons de commande étant susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre dans les limites suivantes : montant minimum annuel : 100 000 € HT - montant maximum annuel : 300 000 € H, pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2025, reconductible tacitement trois fois pour une durée d'un an à chaque fois ;

- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de mission de coordination SSI relative au projet de création d'un pôle de services à Hagenthal-le-Bas, avec la société INGENIERIE SECURITE INCENDIE ASSISTANCE ACCESSIBILITE, ayant pour objet de formaliser une modification partielle de la mission de coordination SSI en réponse aux évolutions du projet, sans incidence financière ;
- Conclusion d'un marché public relatif à la fourniture et à la pose d'une clôture, de portails et de portillons au COSEC de Hégenheim, avec la société JF2C TECHNIQUE ET DEPANNAGE, pour un montant global et forfaitaire de 41 605,00€ HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché de construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim – Lot n°16 : Réseaux secs, avec la société CREATIV TP, ayant pour objet la modification des quantités du marché initial, portant le montant du marché de 284 888 € HT (MMP1 inclus) à 309 346,50 € HT, soit une incidence financière globale à la hausse de +19,02% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché relatif au réaménagement d'un garage en bureau et à la création d'un carport à la gendarmerie d'Hagenthal-le-Haut – Lot n°2 : Serrurerie/ Couverture bac/ Zinguerie, avec la société ROMAN SARL, ayant pour objet de formaliser les modifications de travaux à réaliser avec l'intégration de travaux supplémentaires, pour un montant de 800 €, le nouveau montant du marché s'élevant à 19 369,50 € HT ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de prestations de contrôle technique réglementaire sur les équipements de différents sites de Saint-Louis Agglomération pour la période 2024-2027 – Lot n°2 : Contrôle technique réglementaire des installations électriques, avec la société SOCOTEC EQUIPEMENTS, ayant pour objet l'ajout d'un site supplémentaire à contrôler, passant le montant initial du marché, pour la partie forfaitaire annuelle de 5 355 € HT à 5 400 € HT, soit une incidence à la hausse de +0,63% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché d'acquisition des dispositifs de contrôle d'accès aux déchetteries du territoire de Saint-Louis Agglomération, compatibles avec la solution ECOCITO, avec la société TRADIM, ayant pour objet la modification des caractéristiques techniques des bornes d'accès aux déchetteries, portant le montant forfaitaire du marché initial de 135 482,50 € HT à 152 682,50€ HT, soit une incidence financière à la hausse de +12,45% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de construction d'une déchetterie intercommunale à Blotzheim – Lot n°10 : Serrurerie, avec la société ETABLISSEMENTS ROMAN, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires par l'adjonction de prix nouveaux, portant le montant forfaitaire du marché initial de 59 060 € HT à 62 260,00€ HT, soit une incidence financière à la hausse de +5,42% ;
- Signature d'une modification de marché public n°2 au marché de construction d'une déchetterie intercommunal à Blotzheim – Lot n°11 : Porte sectionnelle, avec la société BN FRANCE 2000, ayant pour objet ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires par l'adjonction de prix nouveaux, portant le montant du marché forfaitaire de 79 087,10 € HT (MMP1 inclus) à 86 235,24€ HT, soit une incidence financière globale à la hausse de +19,45% ;
- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché de construction d'une déchetterie intercommunal à Blotzheim – Lot n°13 : Electricité courant forts et faibles/ chauffage, avec la société ELECTRICITE VINCENTZ SUD

ALSACE, ayant pour objet ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires par l'adjonction de prix nouveaux, portant le montant du marché initial de 98 944,50 € HT à 126 931,54€ HT, soit une incidence financière à la hausse de +28,29% ;

- Signature d'une modification de marché public n°1 au marché relatif au réaménagement d'un garage en bureau et à la création d'un carport à la gendarmerie d'Hagenthal-le-Haut – Lot n°1 : Gros-œuvre/ démolition, avec la société ALTKIRCH CONSTRUCTION, ayant pour objet de modifier les travaux initialement prévus au marché, portant le montant du marché initial de 8 069,48 € HT à 7 699,48€ HT, soit une incidence financière à la baisse de -4,59%.

Point 3-5 des délégations – Solliciter toute subvention et passer les conventions afférentes ainsi que leurs avenants :

- Conclusion d'une convention avec l'ARS Grand Est portant sur une participation financière de 2 000,00 € dans le cadre de la journée de prévention Santé du mercredi 11 juin 2025 ;

Point 4-2 des délégations – Décider, en qualité de bailleur, ou accepter, en qualité de preneur, de conclure, de réviser, de renouveler les baux relatifs à des biens immobiliers, à usage privé ou commercial, pour une durée inférieure ou égale à douze ans, à titre gratuit ou onéreux :

- Conclusion d'une convention de mise à disposition de la salle de spectacles « La Comète » à Héisingue, en vue de l'organisation de la journée « Prévention Santé » le mercredi 11 juin 2025 avec la Commune de Héisingue, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention de prestation, mettant mise à disposition de la piscine intercommunale de Village-Neuf dans la cadre d'une journée de formation « Aquaphobie » le vendredi 25 avril 2025 avec le CREPS de Strasbourg, à titre gratuit ;
- Conclusion d'une convention d'occupation temporaire des terrains intercommunaux situés devant la médiathèque intercommunale de Sierentz pour l'organisation d'un jeu d'éveil à la nature le samedi 26 avril 2025 avec les associations Alsace Nature et CAPS 68, à titre gratuit ;
- Conclusion d'un bail professionnel à la maison de santé (lot n°10), avec un podologue, pour une durée de 6 ans à compter du 15 juin 2025, moyennant un loyer mensuel hors charges de 530,00€ ;
- Conclusion d'une convention en pépinière d'entreprises, avec la société MANUFACTURE Z, du 12 février 2025 au 31 octobre 2026, les loyers des ateliers n°2 et n°3 étant fixé à un montant mensuel de 1 068,00 € TTC pour la période du 15 avril 2025 au 31 octobre 2025, puis à 1 188,00 € TTC du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026 ;
- Conclusion d'une convention de mise à disposition d'une salle de la maison de santé pour le dépistage rétinopathie diabétique, avec la société RETINOEST, le 26 mai 2025, à titre gratuit ;
- Conclusion de conventions de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services de Saint-Louis pour l'organisation de diverses réunions, avec la CPAM et l'AAT, à titre gratuit ;

Montant des engagements comptables pendant la période considérée :

- 472 756,06 € TTC en section de fonctionnement
- 673 064,01 € TTC en section d'investissement

Le Conseil de Communauté prend acte du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur la période du 1^{er} avril au 31 mai 2025.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 juin 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

